



LA ROCHE  
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

# NOTE AUX FAMILLES

## RÉÉLECTION DES COMITÉS D'USAGERS

Les comités d'usagers existent depuis janvier 2022 dans un objectif de **partenariat entre les familles et les directions d'équipements**. Ils sont un maillon essentiel dans la prise en compte des avis des familles dans les domaines pratiques du fonctionnement des équipements de proximité.

Le comité d'usagers n'a pas vocation à se substituer aux échanges entre les directions et les familles, que cela soit pour des problèmes liés à la gestion des enfants ou des difficultés administratives des familles.

Il s'agit bien pour le comité d'usagers de pouvoir évoquer avec les directions les éléments collectifs et d'être force de propositions et d'innovations. Ainsi, les questionnements, interrogations des familles peuvent également trouver un relais par l'intermédiaire des comités d'usagers.

### L'ORGANISATION

Les comités d'usagers se composent de 2 représentant.es par site :

#### **Avessac - Fégréac - Massérac - Plessé - Saint-Nicolas de Redon**

Ils se réunissent une fois par trimestre ou à la demande des responsables. Un compte-rendu des réunions est réalisé pour une diffusion sur le site de la SPL *La Roche* afin que les familles puissent également accéder aux informations.

Les thématiques qui y sont abordées sont diverses. Les représentant.es des comités d'usagers sont investi.es pour une durée d'**un an** afin de pouvoir également permettre à d'autres parents de pouvoir participer à la vie de l'équipement, au profit de tous les enfants et familles.

### RÉÉLECTION DES COMITÉS D'USAGERS

Un **appel à candidature** est donc lancé pour l'année 2023/24. Si vous êtes intéressé.e, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès des référentes **avant le 26 septembre**.

### MODALITÉS

Nous remercions toutes les personnes désireuses de partager et construire ces nouveaux partenariats entre les familles et les accueils de loisirs. Au-delà de deux candidatures par site, un tirage au sort déterminera les représentant.es. En l'absence de candidatures, un tirage au sort sera également organisé.

La première réunion de l'année est fixée au **mercredi 11 octobre à 18h30** au siège social de la SPL *La Roche*.

La Direction